Parachutes
Prévention des chutes
dans le domaine des soins

Projet « Parachutes »
Prévention des chutes dans le domaine des soins

Un projet pilote dans les cantons de St-Gall, de Berne, des Grisons, du Jura et de Zurich de 2019 à 2022

© Promotion Santé Suisse / Peter Tillessen

Situation initiale

Importance des chutes chez les personnes âgées

Une chute est vite arrivée, que ce soit à la maison ou durant les loisirs. Chaque année, en Suisse, environ 88'000 personnes de plus de 65 ans se blessent en chutant. Chez les personnes âgées, les blessures sont souvent lourdes de conséquences en termes de santé ; chaque année, plus de 1'500 personnes décèdent des suites de ce type d'accidents.[1]

Outre l'impact individuel, les chutes ont également des répercussions économiques importances : Chaque année en Suisse, les accidents causés par des chutes chez les personnes de plus de 65 ans entraînent des coûts matériels[2] d'environ 1,8 milliards[3] de francs. Une étude internationale[4] a montré que les coûts médicaux consécutifs à la chute de personnes âgées représentent à eux seuls environ 1,5% des dépenses nationales de santé ; en Suisse, cela se traduit par des coûts annuels de l'ordre de 1,2 milliard de francs[5].

Risques de chute

Le risque de chute augmente avec l'âge. Les personnes ayant des antécédents de chutes et souffrant de plusieurs maladies chroniques (multimorbidité) y sont particulièrement exposées (ainsi qu'à de nouvelles chutes). Perte

[1] Bureau de prévention des accidents BPA. Status 2019: statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse; circulation routière, sport, habitat et loisirs. Berne: BPA; 2019.

[2] Les coûts matériels sont les coûts hospitaliers, les coûts de soins infirmiers et autres coûts médicaux ainsi que d'autres coûts (coûts indirects pour perte de services, administration, etc.)

[3] Bureau de prévention des accidents BPA (2019). Campagne «L'équilibre en marche». Faits et chiffres. Les chutes des seniors. Berne : BPA.

[4] Heinrich S., Rapp K., Rissmann U., Becker C., König H.H. (2009). Cost of falls in old age: a systematic review. In: Osteoporosis International, 19 Nov 2009, 21(6):891-902. DOI: 10.1007/s00198-009-1100-1.

[5] Coûts des soins de santé en Suisse : le coût des services fournis par le système de santé en 2017 s'élevait à 82,5 milliards de francs suisses. Source : Office fédéral de la statistique (2019). Statistiques de la santé 2019. Neuchâtel : OFS.

musculaire, troubles de l'équilibre, fragilité, malnutrition, troubles de la vue et de l'ouïe, peur de tomber, diminution des capacités cognitives (démences), (poly-)médication, dépendance aux substances ou dangers de l'environnement domestique peuvent entraîner des chutes (et de nouvelles chutes) chez les personnes âgées.[6]

Fondements du projet

Le projet se base sur

- des résultats d'évaluations et de recherches internationales et nationales;
- une étude de bonnes pratiques sur le programme *«Via - Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées»* de la Fondation Promotion Santé Suisse en collaboration avec 10 cantons (2010 à 2016)[7];
- les conclusions des projets pilotes Via (2014 - 2017) dans au total quatre régions des cantons de SG et des GR[8,9,10,11] sur la prévention des chutes chez les personnes présentant un risque accru de chute.

Description du projet

Vision

- Une prévention des chutes efficace et efficiente est ancrée dans le système de soins.
- La collaboration interprofessionnelle tout au long de la chaîne de soins fonctionne de manière optimale.
- La morbidité et la mortalité liées aux chutes baisse, tout comme les coûts pour la santé y relatifs.
- La qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées augmentent.

Objectifs du projet

- Dans les cantons pilotes de St-Gall, de Berne, des Grisons, du Jura et de Zurich, la prévention des chutes chez les personnes à risque élevé sera mise en œuvre de manière systématique dans le domaine de soins et ses interfaces, d'ici à fin 2022.
- Les acteurs des soins intégrés dans le projet seront en mesure de :
  1. reconnaître,
  2. évaluer et
  3. prendre en charge les personnes à risque de chute ou d'initier des mesures thérapeutiques ou préventives adéquates *(cf. schéma de la figure 1)*.
- Les acteurs de la chaîne des soins impliqués dans le projet optimisent la mise en réseau et la coordination en matière de prévention des chutes et agissent de manière interprofessionnelle.
- Le projet contribue significativement à promouvoir une prise en charge coordonnée et intégrée de personnes atteintes de maladies chroniques et multimorbides.
- En vue d'un éventuel déploiement national après la fin du projet :
  - Élaboration d'une stratégie globale de prévention des chutes dans le domaine des soins;
  - Optimisation des procédures, des outils et de la formation en matière de prévention des chutes dans le domaine des soins grâce à l'expérience acquise dans les cantons pilotes ;
  - Identification des lacunes et des faiblesses dans la formation de base et continue des professionnels de la santé ;
  - Identification des obstacles qui entravent une prévention des chutes de qualité dans le système des soins.

[6] Pfortmueller C., Lindner G. (2014). Reducing fall risk in the elderly: risk factors and fall prevention, a systematic review. Minerva medica. 105.

[7] Gschwind Y.J. et al. (2011). Sturzprävention. Best Practice-Studie. Basel: Universitätsspital.

[8] ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (2017). Evaluation «Via-Pilotprojekt Sturzprävention». Schlussbericht. Bern: Gesundheitsförderung Schweiz.

[9] Gesundheitsförderung Schweiz (2017). Sturzprävention bei Personen mit erhöhtem Sturzrisiko: Erkenntnisse aus der Pilotphase. Faktenblatt 24, Bern und Lausanne.

[10] Burgi F. et al. (2017). Via-Projektbericht 2014 bis 2017. Teilprojekt 3 «Sturzprävention». Bern: Gesundheitsforderung Schweiz.

[11] Bürgi F. et al. (2017). Planungsleitfaden Sturzprävention bei Personen mit erhöhter Sturzgefährdung. Bern: Gesundheitsförderung Schweiz.

Groupes cible
Les multiplicateurs sont le groupe cible principal du projet : les spécialistes du domaine des soins ainsi que les spécialistes du domaine paramédical actifs dans les interfaces, étant en contact avec les personnes à risque élevé de chute (groupe cible secondaire).

Démarche
Le projet suit une approche globale prenant en compte les acteurs importants du domaine des soins et ses interfaces. Les spécialistes au contact de personnes à risque de chute élevé sont sensibilisés à la prévention et renforcent leurs connaissances et compétences spécifiques, les structures et processus de communication et d'interprofessionnalité sont optimisés tout au long de la chaîne de soins. Des organismes nationaux et cantonaux du système de soins, de santé publique et des structures associatives sont impliqués dans le projet. Le potentiel de synergie avec d'autres projets et offres de services existants est mis à profit.

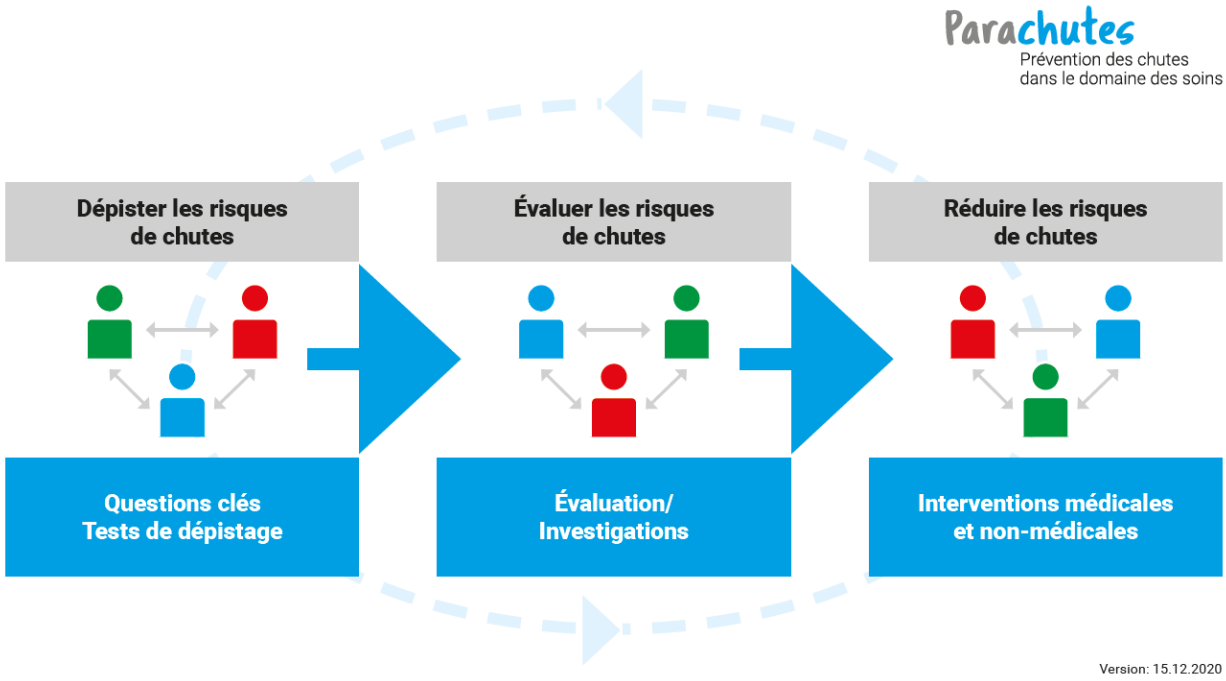

Fig. 1 : Modèle de processus « Parachutes »[12]

Mesures dans cinq cantons pilotes
Le projet Parachutes est déployé dans les cinq cantons de St-Gall, de Berne, des Grisons, du Jura et de Zurich, au travers de projets pilotes cantonaux. A cette fin, les cantons sont orientés par le guide de planification « Prévention des chutes dans le domaine des soins ». Des instruments de prévention des chutes sont utilisés dans le système de soins, notamment des procédures, des manuels et des outils de communication. Les professionnels médicaux et non médicaux sont formés dans le cadre de cours de formation spécifiques et interprofessionnels sur la procédure recommandée et l'utilisation des instruments respectifs. Dans les organisations et les institutions, les structures et les processus sont optimisés ou ancrés. L'interprofessionnalisme est également encouragé par des réunions de mise en réseau au niveau local.

Sous-projets
Outre la mise en œuvre des projets pilotes cantonaux dans le système de soins, de nouveaux outils d'intervention pour une meilleure identification des personnes à risque de chute élevé et pour faciliter leurs accès à l'aide sont développés, pilotés et introduits dans les sous-projets « Sortie d'hôpital », « Pharmacies », « Coordination en médecine ambulatoire BF/Assistant-e-s médical-e-aux » et « Conseil à domicile ». Dans le sous-projet « Coordination nationale et multiplication », les activités nationales sont coordonnées et la multiplication du projet à partir de 2023 est préparée. Dans le sous-projet « Hautes écoles », un module interprofessionnel sur la prévention des

[12] cf. CDC Centers for Disease Control and Prevention (2017). Graphic screen-assess-intervene.

chutes est prévu pour les études de licence (ergothérapie, promotion et prévention de la santé, soins infirmiers, physiothérapie). Dans le sous-projet « Outils et matériel de formation continue », des outils et du matériel de formation continue seront développés pour les professionnels et mis à disposition pour des événements de formation continue.

Évaluation du projet
Le projet Parachutes est en cours d'évaluation par un organisme externe mandaté par Promotion Santé Suisse. Dans le cadre de ce mandat, une analyse de l'efficacité et de la rentabilité (évaluation d'impact) est également prévue par l'Université de Bâle à partir de données de l'Office fédéral de la statistique et des assureurs maladie.

Durée du projet et soutien du projet
Le projet s'étend de 2019 à 2022 et est soutenu par le Fonds « Prévention dans le domaine des soins (PDS) » de la Fondation Promotion Santé Suisse ainsi que par les promoteurs du projet et les partenaires.

Promoteurs et partenaires

Organisations porteuses (Groupe de pilotage)
Présidence : Canton de St-Gall (Service de la santé publique)
Pro Senectute Berne (mandaté par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne), Canton des Grisons (Service de Santé publique), Fondation O_2 (mandatée par la République et Canton du Jura, Service de la santé publique), Prävention und Gesundheitsförderung Kanton Zürich (mandatée par la Direction de la santé du Canton de Zurich), Aide et soins à domicile Suisse, Association Suisse des Ergothérapeutes ASE, Association Suisse des Infirmiers et Infirmières ASI (représentée par Soins de longue durée Suisse), BPA Bureau de Prévention des Accidents, Collège de Médecine de Premier Recours CMPR, Conseil Suisse des Aînés CSA, FMH l'organisation professionnelle du corps médical suisse, PHS Public Health Services, Physioswiss Association Suisse de Physiothérapie, Pro Senectute Suisse, Société Professionnelle Suisse de Gériatrie SPSG; *Assesseur* : Promotion Santé Suisse

Organisations partenaires nationales
Association Suisse Des Diététicien-ne-s ASDD, Association Suisse des Assistantes Médicales ASAM, Association Suisse pour les sciences infirmières APSI, Croix-Rouge Suisse, Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé FSAS, Fédération Suisse des pharmacies pharmaSuisse, GERONTOLOGIE CH, Ligue Suisse contre le Rhumatisme, Société Suisse de Médecine Interne Générale SSMIG

Autres organisations partenaires
Associations et organisations cantonales, ARAM Association Romande des Assistantes Médicales, Groupe Helsana, SWICA Organisation de santé, ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Contact et information

Groupe de pilotage
Karin Faisst | Leiterin Amt für Gesundheitsvorsorge Kanton SG | Präventivmedizinerin
➲ Karin.Faisst@sg.ch

Direction générale du projet
Andy Biedermann | Co-Geschäftsleiter PHS Public Health Services
➲ biedermann@public-health-services.ch

➲ **www.parachutes.ch**